

OFFRE DE MISSION DE SERVICE CIVIQUE

Sujet de la mission :	Contribuer à la protection de l'environnement et à la préservation de la biodiversité
Affectation :	Direction générale adjointe Territoires et Outre-mer Direction régionale Bretagne Parc Naturel Marin d'Iroise – Service opérations – Unité Nord
Lieu de la mission :	Le Conquet (29)
Condition :	avoir moins de 25 ans
Durée de la mission :	8 mois

DESCRIPTION DES MISSIONS

Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1^{er} janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

L'office gère les parcs naturels marins

Le Parc naturel marin d'Iroise (PNMI) a été créé par le décret du 28 septembre 2007.

Situé au large de la pointe du Finistère, le Parc naturel marin d'Iroise couvre une surface de 3500 km² entre le Nord de l'Île d'Ouessant et le Sud de l'Île de Sein, jusqu'à la limite des eaux territoriales.

Comme tout parc naturel marin, il a pour objectif de contribuer à la connaissance du patrimoine marin ainsi qu'à la protection et au développement durable du milieu marin.

Le Parc est constitué d'une équipe de 38 personnes de l'Office Français de la biodiversité. L'équipe du Parc est organisée avec une direction et deux services. Le service « ingénierie », chargé de mettre en œuvre le plan de gestion, de préparer les dossiers relatifs aux avis des conseils de gestion, et le service « Opérations », chargé de la réalisation du programme d'action sur le terrain (suivi du milieu et des activités, surveillance, contrôle, sensibilisation des usagers, intervention sur les milieux).

Le volontaire service civique sera placé sous l'autorité conjointe de la coordinatrice de projet « éducation à l'environnement » et de la chargée de mission « communication et sensibilisation ».

Description de la mission :

Activités principales :

Activités principales

- Sensibilisation des usagers
- Activités pédagogiques auprès du jeune public
- Aide et participation à la mise en place de projets pédagogiques,
- Animation du stand sur des événements grands publics (création d'animations, installation de stands...)
- Médiation et sensibilisation auprès du grand public sur l'estran et auprès des Offices de tourisme
- Soutien à l'organisation de la journée événementielle du PNMI

-Soutien aux actions de communication (création de contenu live sur les réseaux sociaux)

RELATIONS LIEES AU POSTE

Relations internes :

- Chef d'unité opération Nord
- Chargée de mission « éducation à l'environnement »
- Chargée de mission « communication et sensibilisation »

Relations externes :

- public (scolaires, usagers, grand public)
- partenaires du PNMI

CONDITIONS PARTICULIERES LIEES A LA MISSION

- Travail sur le terrain et à la mer
- Travail le week-end ponctuellement